SCI M2P WITCHITZ

17-19 rue de la nouvelle France

93100 Montreuil

EUREKA 34
32 rue Robert Witchitz

94200 Ivry sur Seine

Montreuil, le 04 juin 2026

Objet : Mise en demeure – loyers impayés

Lettre RAR et par mail n° 2C 190 086 9159 2

Monsieur Guigue, Monsieur Leveillé,

Malgré nos multiples relances, nous constatons à ce jour que plusieurs loyers relatifs au bail conclu le **24 juin 2025** pour la halle située 32 rue R. Witchitz à Ivry demeurent impayés.

À ce jour, le montant total restant dû s'élève à **259 753.24 €** .

Malgré nos précédents échanges, cette situation n'a pas encore été régularisée et surtout le montant global de la dette augmente chaque mois.

Nous vous demandons donc de procéder au **règlement du solde dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente**.

À défaut de paiement dans ce délai, nous nous verrons contraints d'engager les démarches nécessaires au recouvrement des sommes dues, conformément aux stipulations du bail et aux dispositions légales en vigueur, **sans nouvelle relance de notre part**.

Nous restons toutefois disposés à examiner toute proposition sérieuse de régularisation rapide.

Dans l'attente de votre règlement, nous vous prions d'agréer, Messieurs l'expression de nos salutations distinguées.

P MANNES

M2P WITCHITZ
19 rue de la nouvelle
France 93100 Montreuil